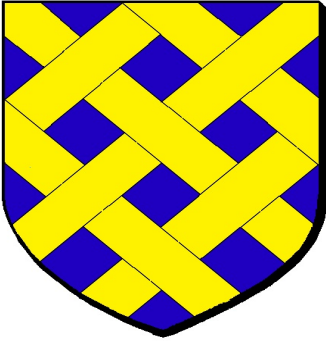


Joux-La-Ville



affilié à la **FGF** Fédération
Générale
Autonome des
Fonctionnaires



on avait prévenu

Dimanche dernier lors d'une fouille parloir un collègue a découvert un morceau de substance illicite sur un détenu.

Nous félicitons les agents en poste sur le secteur !

Des la présentation du projet de réouverture des parloirs nous avons évoqué que cette absence de fermeture complète des box poserait problème ; il a pourtant été imposé une aération de trente centimètres au plafond.

Si nos dirigeants avaient écouté les personnels de terrain cette mésaventure aurait été évitée sachant qu'on ne peut pas mettre un agent derrière chaque box.

Dicton : retenons qu'en prison 30 centimètres peuvent nous la mettre bien profond !!!!

Le bureau local, le 27 Mai 2020.

sps.jouxlaville@orange.fr